



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



Fait à Villefontaine, le 10/04/2019

**Objet : Compte-rendu de l'Assemblée Générale du
09/02/2019**

**à la Salle Linné de Champfleuri à Bourgoin-Jallieu, de
9h à 12h.**

La convocation a été envoyée par Mail à l'ensemble des adhérents de l'APIE le vendredi 25 janvier 2019.

Cette convocation était accompagnée des documents suivants (voir en annexe) :

- Convocation avec ordre du jour,
- Bulletin pour Mandat et Candidature au CA.
- Rapport moral du président 2018 : 5 pages.
- Rapport d'activités 2018 : 12 pages.
- Bilan financier 2018 : 1 page.
- Projet associatif, ébauche : 6 pages

L'AG était convoquée sur l'ordre du jour suivant :

- Film d'introduction
- Rapport d'activités et rapport moral de l'année 2018
- Bilan financier 2018
- Validation du Projet associatif préliminaire
- Prévisionnel 2019 et perspectives d'activités
- Vie associative
- Élection du Conseil d'Administration

Après décompte des membres présents et des mandats :

Présents : 27

Représentés : 29

Associations représentées : 2 (Autour et SNEH).

Autres participants (sans droit de vote) : 3 salariés (Mélanie, Guy et Fanny).

Il est rappelé que conformément aux statuts, l'assemblée générale ne nécessite pas de quorum. Les votes se font à la majorités des voix.

- **Film d'introduction**

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



SIRET : 523 335 487 000 22.
Association Loi 1901 N°:
W382001517.

C'est le film réalisé à l'occasion de l'APIE Tour en vélo, du 8 avril 2018, pour les 10 ans de l'APIE, qui a été projeté (10'). Départ de l'atelier vélo de Bourgoin-Jallieu et arrivée au local de l'APIE à Villefontaine. En chemin, différentes étapes sur des lieux à thèmes représentatifs des actions de l'APIE.

• **Rapport moral (Laurent) :**

Le président fait des commentaires sur le rapport moral qui a été transmis lors de la convocation.

Quelques personnes ont lu le rapport moral. Synthèse orale pour gain de temps :

- ✓ mise en avant du côté humain et du développement des bénévoles allant de pair avec leur implication dans la vie associative ;
 - exemple de la prise d'assurance suite aux réunions avec les élus politiques
- ✓ évolution du CA : réunion bimensuelle pour alléger la charge ; le CA administre et oriente l'activité de l'APIE ;
- ✓ moyens humains
 - salariat : interface entre les activités rémunérées et bénévoles ; trois salariés, Guy (OLV), Mélanie (naturaliste) et Fanny (se présente à l'assemblée. Est arrivée en janvier ; travaillait à la LPO en Charentes Maritime précédemment) ;
 - stagiaire : Elsa, membre du CA et bénévole et aussi à présent stagiaire ; stagiaires et services civiques à venir
 - mécénat : Marie-Noëlle finit son mécénat en ce moment ;
 - bénévoles ; rappel de l'importance de s'impliquer et de l'apport / développement personnel que cela apporte.
 - les activités salariées visent à décharger les bénévoles des tâches qui ne relèvent pas à proprement parler de l'activité militante (exemple : activité de bureau d'étude) et vis versa, les bénévoles aident les salariés à se libérer du temps pour la coordination et l'animation de l'association.
- ✓ remerciements à l'ensemble de ces personnes actives au sein de l'association

Approbation à l'unanimité, du rapport moral.

• **Projet associatif (Laurent) :**

Exercice peu clair initialement, l'écriture initiale a été laborieuse.

Ligne directrice : protection de l'environnement. Question conséquente : comment ?

Document actuel : pré-projet, sujet à échanges.

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Butthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



Aspect social mis en avant : composante nécessairement prise en compte dans le cadre de la protection de l'environnement.

Quelle organisation ? Distinction entre salarié et bénévoles ; distinction de notre activité avec le rôle des bureaux d'études professionnels et les services administratifs ; rôle de surveillance et pointage des dysfonctionnements/carences de ces activités.

Volet vélo et environnement prépondérant aujourd'hui.

Complétion du projet souhaitable pour l'année à venir ; document ayant vocation à être mis en discussion chaque année à l'AG. **Appel à volontaire** pour travailler dessus.

François évoque la possibilité d'y intégrer des critères d'évaluation pour faire avancer la stratégie de l'association et en faire un outil de travail pour l'association.

Document ayant également vocation à être transmis aux services administratifs

Vote favorable du pré-projet associatif à l'unanimité.

• **Rapport d'activités (Mélanie) :**

Parcours de la présentation.

Quelques allées et venues encore ; noyau salarial stable avec Guy et Mélanie depuis 4 ans.

Difficultés à communiquer sur le calendrier pour attirer des participants aux sorties, et en général, association peu connue, y compris sur Villefontaine où se trouve le siège de l'association (sachant que la zone d'activité couvre 50 communes...).

Communication interne, fonctionnement correct, notamment via la brève mensuelle.

« Renaissance » du site internet suite au piratage de l'ancien site, production d'un nouveau site avec quelques bénévoles et la collaboration des salariés.

Communication et animation auprès du public : elle repose essentiellement sur un nombre restreint de bénévoles. **Appel à volontaire.**

2018 : dossiers chronophages et sous-payés par les commanditaires. Quelques dossiers saillants :

- ✓ Plan de gestion de l'étang de Gôle (zone de Lo Parvi mais cette asso a produit le projet et ne peut donc l'évaluer impartialement); Évaluation avec Stéphanie Tempion, et rédaction par l'APIE.
- ✓ Outil pédagogique (plaquette) sur la découverte des étangs, en collaboration avec des graphistes.

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Butthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



- ✓ Suivis récurrents (sites classés, mesures compensatoires (ex : village de marques),...)
- ✓ Pris en charge par les bénévoles
 - retour sur le SCOT
 - poses de nichoirs sur des murs de bâtiments en rénovation

Atelier vélo :

- ✓ 261 adhésions (dont 165 ré adhésion) en 2018 ;
- ✓ chiffres visibles dans le rapport d'activité : en bref, nombreux ateliers démontage ; animations auprès de structures médico sociales ; séances de remise en selle pour Mobil Emploi ; interventions en milieu scolaires ;...
- ✓ 2018 : mise en place d'une troisième demi-journée d'ouverture
2038h de bénévolat comptabilisées dans le cadre de l'atelier vélo

Remarque de Roland sur l'organisation d'une demi-journée pour le congrès de la FUB : rayonnement national.

Approbation à l'unanimité du rapport d'activités.

• Quelques présentations d'activités

Chasse à la pollution lumineuse

Présentation de la chasse régionale à la pollution lumineuse : 2 sorties en juin et septembre sur les centres commerciaux entre BJ et Villefontaine, pour relever les infractions ; alerte des entreprises sur leurs manquements par courrier ; environ 20 infractions par sortie (ce qui représente de l'ordre de 50 % des bâtiments observés). Poursuite en 2019 si **volontaires**. Proposition d'aller vers la Tour du Pin. Quelques points réglementaires sont rappelés (rôle des maires pour la sanction si règlement local de publicité, préfet sinon ; afficheurs publicitaires doivent être éteints à partir d'1h du matin). Certains commerçants ne sont tout simplement pas au courant que leurs bâtiments sont allumés la nuit.

Proposition de mise en ligne des informations sur le sujet.

Publicité sur l'Isle-d'Abeau

La commune dispose d'un RLP (Règlement Local de la Publicité), ce qui permet à la mairie d'agir sur de la publicité sauvage. Action rapide de la mairie.

Montée en compétence des bénévoles sur le sujet avec l'appui des bénévoles plus expérimentés.



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine
04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



Bois des Sétives

Illustration du déboisement effectué. Mise en perspective avec l'aménagement prévisionnel (de 2004) de l'ensemble de la zone allant des Sétives au médipôle. A l'époque le GEBJ (devenu l'APIE) a obtenu la préservation d'un certain nombre de zones humides. La bande déboisée de l'APIE n'a malheureusement pas pu en faire partie. Le déboisement devrait néanmoins rester circonscrit au déboisement actuel.

Discussions actuelles portant sur l'aménagement prévisionnel de 200ha d'entrepôts. L'exemple des Sétives illustre le caractère long terme de ces dossiers.

Appel à volontaires pour travail sur ce dossier.

Mention du lancement de l'enquête publique par la mairie de Bourgoin-Jallieu postérieure au déboisement.

Quizz (François et Didier)

Soumission du quizz naturaliste à l'assemblée (intermède ludique et informatif). Il est rappelé que les salariés naturalistes sont passés par un questionnaire d'entretien de recrutement qui est très compliqué.

- Coût d'un passage à grande faune (chevreuils, sangliers,...) ?
Ordre de grandeur 100.000€ donné par le village de marques; pas d'infos plus précises de leur part. Installation de miroirs à proximité : incohérent (éloigne les animaux). Néanmoins installation de nichoir à chiroptères prévue. Note sur le caractère très jardiné du corridor.
- Installation d'un observatoire APIE suite à un plan de gestion (dans le cadre du village de marques) : « bar à piaf ». Accessible à tous à La Verne.
- Plan régional de préservation d'œdicnèmes du Grand Lyon et de la CAPI : protection de 12.000ha de terrain et plusieurs dizaines de couples d'œdicnèmes. Territoire CAPI : 6 à 8 oiseaux.
Prévision de pose de balises pour vérifier les zones de vie de ces oiseaux. **Besoin de bénévoles** au printemps (fin mars) pour observer ces oiseaux dans les champs avant que leurs pentes de nichage ne soient détruites par l'activité agricole.
- Alouette des champs : raréfaction importante sur les dernières années. Nota : sur le site, publicité sur une pétition. Nota2: disparition récente en Europe du Turnix rugissant (zone andalouse). Première disparition depuis longtemps (pas d'observation sur les 40 dernières années).
- Espèce parapluie : espèce dont la protection entraîne mécaniquement la protection de tout un écosystème. Exemple du muscardin. **Participation possible au programme de protection sans connaissance préalable.**



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Butthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



- Mustélidés : chassables en France. Nourriture principale de ces animaux : petits rongeurs. Maintenant classés « susceptibles d'occasionner des dégâts » (vocabulaire récent pour « nuisibles »). Voir dossier construit par la société de protection des mammifères.
- Fleurs méditerranéennes qui arrivent en Isère : réchauffement climatique et aménagement de l'espace par l'homme ?
- Spiranthe d'automne : en voie de raréfaction, du fait de l'utilisation d'engrais et la réduction du pâturage (nécessaire à son développement).
- Odonate : sensible au curage des petits cours d'eau ; protégée au niveau européen ; commune en France, qui est le dernier foyer significatif européen.

Illumination des vélos de nuit - vidéo (Guy)

Animation pour les scolaires sur les sécurité routière.

Point de sécurité/obligations légales sur les vélos : visionnage d'une vidéo suisse.

Opération « cyclistes brillez! » : sur 100 cyclistes vus à Bourgoin de nuit à la gare, 10 qui n'avaient rien du tout pour être visible, mais 3 de ceux-ci portaient un casque. L'année ce nombre avait baissé.

Appel à volontaire pour animer ces points sécurité.

- **Rapport financier (Hervé) :**

Pas de soucis de trésorerie en 2018, du fait notamment de fonds présents en début d'année et du paiement du projet « Affluents de la Bourbre » (+22.000€ sur l'année). +25.000€ présents sur les comptes au 31/12/2018, sans les subventions CAPI versées tout début janvier (ordre de paiement début décembre).

Prévisions généralement optimistes.

Gros morceau pour 2019 : étude œdénisme (19.000€). Reliquat 8.000€ prévu d'arriver en 2019.

Belles « performances » sur les animations et l'atelier vélo.

Flux de trésorerie rentrant : essentiellement début de l'été (correspond aux animations faites au printemps, ~2mois plus tôt).

Budget global : ~130k€, pour un résultat de 30k€.

- ✓ Subventions 30k€ (contre prestations dues)
 - 20k€ atelier OLV
 - 10k€ naturaliste
 - subvention « sèche » (sans contre-partie) : loyer faible du local du siège (1080€/trimestre)



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine
04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



- ✓ Subvention annexe par la Fondation de France pour la formation de mécanos vélos
- ✓ OLV ~45k€ de budget

Nota : il y a 4 ans l'objectif de l'APIE était d'arriver à environ 150k€ de chiffre d'affaire, ce qui est un seuil pour 4 salariés qui doivent permettre de mener les actions prévues avec une certaine solidité (ne pas dépendre d'un seul salarié). On s'en approche. La situation financière est saine.

Association éligible au mécénat ? Exemple de Marie-Noëlle : oui.
Éligible pour les dons défiscalisables (du fait de l'affiliation à la FRAPNA).

Vote favorable du rapport financier 2018 à la quasi-unanimité (1 abstention).

- **Prévisionnel 2019 (Fanny et Guy) :**

Activités prévisionnelles 2019

Etudes

Etude castor (222km de linéaire sur le bassin versant de la Bourbre). 2 stagiaires pour l'étude terrain. Recensement des ressources alimentaires, des éventuels points de conflits (avec les activités humaines locales notamment),... rendu final en septembre.

Etudes diverses :

- Parcours pédagogiques sur étang de Fallavier
- Plan œdicnème
- suivis sur les espaces naturels protégés (RNR de St Bonnet)
 - **appels à volontaires** pour les amphibiens
 - suivi reptiles
- cartographie de la végétation sur étang de Saint-Bonnet (plaquette à éditer)
- suivi des mesures compensatoires du Village de Marques

Nota : Marie-Noëlle fera des animations en tant qu'auto-entrepreneure (sous-traitance).

Récupération de vélos

Convention avec les bailleurs pour récupération des vélos.

Programme Alvéole

Convention FUB / OPAC38 / ville de la Tour du Pin / APIE.

Promotion du vélo à travers l'installation de locaux pour vélos dans les immeubles et programme vélo-école associé.

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :



**Association
Porte de l'Isère
Environnement**

Parc de Fallavier
2 Rue de la Butthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



Porte-à-porte avec l'association AUTOUR pour faire de même dans d'autres immeubles.

Programme au terme relativement long.

Note sur l'intérêt des bailleurs sociaux : les animations conduisent à de moindres dégradations.

Bourse aux vélos

Dimanche 7 avril à l'Isle-d'Abeau, Place du 8 mai. **Appel à volontaire** pour aider.

Principe : dépôt des vélos le matin, vente l'après midi. Ouvert à tous.

Approbation à l'unanimité sur le prévisionnel des activités

Budget prévisionnel

Budget prévu : 130k€, dont 100k€ salarié (marge de 20k€)

- ✓ 134k€ de recette
- ✓ 132k€ de charges (base 3 salariés temps plein)
- ✓ y compris 20k€ de subvention CAPI pour OLV de la convention triennale finissant en 2019 ; CAPI en recherche de ce financement.

Vote favorable à l'unanimité du budget prévisionnel.

Vie associative

- Naturaliste : orientation pour maximiser l'accessibilité aux non-initiés.
 - Formation chiroptères pour combler un manque de compétences
 - Observations à la Verne
 - Corridors biologiques
 - Suivi du muscardin avec Didier
 - 200 nichoirs posés
- **Appels à volontaires** divers
 - nettoyage d'un site autour du 7 avril
 - sortie « Dessiner la nature »
 - suivi des amphibiens (cf plus haut)
 - passer un coup de fil au local pour les infos
 - suivi œdicnèmes

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Butthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



- Nota : accompagnement par naturalistes/salariés systématique.
- Vélo
 - besoin de bénévoles pour faire tourner l'atelier
 - soirée voyages à vélo qui va être organisée de nouveau
 - remise en selle proposée aux adhérents
 - formation théorique sur des points mécaniques spécifiques
- Environnement gris :
 - incitation à l'utilisation de l'application/le site « Sentinelles de la nature » pour remonter les problèmes constatés
 - évocation du projet de suivi de la qualité de l'air (particules fines), sur base du projet Luftdaten ; premiers essais en cours, vise à la généralisation pour meilleures mesures si concluant (Bertrand Her).
 - soirée projection « Après demain » (Joële) pour promouvoir les initiatives écologiques (le 29 mars, 20h30, au Kinopolis)
 - chauffe-eau solaire : retour d'expérience (JL. Moussiegt) ; proposition de montée en compétences aux adhérents sur l'autoconstruction (sur base d'un kit) de chauffe-eau solaire. Proposition de création d'une commission sur ce thème.
 - sur la CAPI, moyenne de consommation des logements : 28.000kWh/an
 - soirée sur le sujet : soirée « Sobriété énergétique », publique dans un second temps ; analogue présentations Negawatt

• **Élection des membres du CA :**

5 personnes démissionnaires : Jean-Paul Lhuillier, Joële Bernard, Serge Couturier, Frédéric Espinoza, Vincent Mollier-Sabet.

12 personnes candidates au CA, dont 2 nouveaux membres : Marie-Noëlle Martinet et Bertrand Her.

Ouverture de la liste aux volontaires (20 postes disponibles). Pas de candidats supplémentaires.

Rappel : une réunion bimensuelle (alternativement à Bourgoin-Jallieu et à Villefontaine) ; charge de travail raisonnable. Participation d'un salarié pour fonctionnement co-décisionnaire.

Vote favorable à la liste proposée à l'unanimité.

L'élection du bureau aura lieu lors du premier CA.

Liste des 12 membres du CA

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



| | Nom | Adresse mail | Tel |
|----|-----------------------|--------------|-----|
| 1 | BOGEY Didier | | |
| 2 | BORGHI Roland | | |
| 3 | CHAUVIN Daniel | | |
| 4 | CLAIS Hervé | | |
| 5 | FERRO Jean-Marc | | |
| 6 | HER Bertrand | | |
| 7 | LIENARD François | | |
| 8 | MARTINET Marie-Noëlle | | |
| 9 | PABION Rémi | | |
| 10 | PAGET Elsa | | |
| 11 | SCHWARTZ Laurent | | |
| 12 | THORNTON Christopher | | |

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

===== fin du CR du CA du 9 février 2019 =====

===== en annexe les pièces jointes =====

PJ :



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Butière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



Atelier Vélo de l'APIE
Osez l'Vélo
9 Rue de l'Escot
38300 Bourgoin-Jallieu
06 72 98 39 35
olv@apie-asso.net

Membre de



ASSEMBLEE GENERALE 2019

Rapport moral de l'année 2018

1 Démotivation ? Non ! Des motivations.

Je ne suis pas certain que ce soit la bonne manière de commencer un rapport moral, mais tant pis. Je l'exprime... Ça donnera le ton.

Je suis impliqué dans des associations environnementales depuis toujours. C'est un peu une seconde nature. Je n'y connais pas grand-chose dans le domaine naturaliste mais un peu plus dans l'industrie.

Je dirais que ce qui m'a fait le plus avancer dans la vie, c'est ce juste équilibre entre vie professionnelle et vie extra-professionnelle. Personnellement, ce qui m'a permis de bien vivre la déshumanisation des entreprises, c'est tout simplement en n'y mettant pas tous mes espoirs de reconnaissance. Et les associations, en particulier l'APIE, assurent pour moi l'apport humain indispensable.

Ce qui me motive énormément dans **les structures associatives** (et pas que liées à l'environnement), c'est que ce **sont des lieux d'expression de l'être humain dans toute sa dimension sociale**. Ce n'est pas la place où l'humain travaille comme une machine, abruti pas des rythmes inhumains... c'est le lieu où il grandit et se développe.

Combien de bénévoles ont commencé dans des associations sans rien y connaître, ont mis le pied à l'étrier, ont appris, ont fait, ont (re)pris confiance en eux ? Et ils se sont intéressés à autre chose qu'à leurs petits problèmes personnels, leur pouvoir d'achat... Ils ont commencé à donner du temps pour les autres, pour d'autres causes, parfois même des causes qui semblaient perdues... et ils y ont trouvé du bonheur.

Ces rencontres sociales dans les associations permettent de satisfaire ce qui manque de plus en plus dans nos sociétés hyper-communicantes... des liens humains et sociaux, pourtant si indispensables à notre espèce animale hyper-sociale.

Quel bonheur de rencontrer des adhérents qui ont vu leur vie changer en bien grâce aux associations. Regardez derrière vous. Faites le point entre avant et après votre rencontre avec l'APIE. Quels sont les changements ?

Je souhaite de tout mon cœur que l'APIE continue à produire du bonheur et à rendre les gens heureux, grâce à ses actions et l'esprit dans lequel elle les réalise.

2 Des adhérents :

Une association est créée par **des personnes qui s'associent, qui adhèrent au même projet**. Et ils s'associent car un minimum de coordination est nécessaire pour avoir un peu d'efficacité autour de ce projet commun. **Ce sont les adhérents qui créent l'association.**

Il est bien de rappeler quelques exemples de contributions bénévoles à l'APIE :

- aide administratives, (mise sous pli, accueil, comptabilité, ...)
- nettoyage / entretien / archivage des locaux (siège & atelier vélo),
- support informatique (poste bureautique, NAS, site Web, mailing list, ...)
- suivi de terrain (naturaliste, comptage, travaux aménagement, ...)

- surveillance, (veille environnementale,...)
- rédaction d'avis sur des dossiers (lié au transport, PLU, trame verte et bleu...)
- participation à des réunions diverses (comités de pilotage, de surveillance, consultatives ...)
- aide matériel (préparation des 150 kg de marrons, buvette, ...)
- d'animation (de stands, de sorties, ...)
- de formation, (naturalistes, vélo, ...)
- fonctionnement de l'association (commissions, CA, Bureau, ...)
-

Avec presque 400 adhérents à jour de cotisation fin 2018, je ne connais pas toutes les personnes qui se sont impliquées bénévolement à l'APIE cette année, mais au nom de nous tous qui bénéficions de ce travail d'équipe, je vous en remercie chaleureusement.

Je souhaite qu'en 2019 de nouveaux bénévoles mettent le pied à l'étrier. Vous serez surpris par le plaisir que procure un petit coup de main donné à l'APIE. Essayez !

3 Du projet associatif :

Ce projet commun qui doit relier les adhérents n'était vraiment écrit. Seuls les statuts de l'association en définissent les grandes lignes que je rappelle ici :

« la préservation de la biodiversité et de l'environnement en Nord Isère, notamment : la promotion et la mise en application du développement durable ; la veille écologique ; l'action contre les nuisances ou aménagements pouvant compromettre la santé ou l'environnement ; l'éducation à l'environnement et l'écocitoyenneté ; la mise en réseau des associations ; la gestion d'espace naturel. »

Même si l'on a vécu depuis 10 ans sans projet associatif écrit, il commençait sérieusement à manquer. Que fait-t-on à l'APIE ? Comment le fait-on ? Dans quel état d'esprit le fait-on ? Quels sont les objectifs de l'année à venir. Voilà des questions qui sont intéressantes à répondre.

Cette année, une première version du projet associatif se met en place et est proposée à l'Assemblée Générale pour vote d'approbation.

Ce document définit les grandes lignes de la politique à mener, de l'état d'esprit dans lequel les mener et des thèmes sur lesquels l'association travaille. A ce jour, il ne définit pas encore précisément les grands axes de travail des années à venir, mais à minima liste les actions actuelles qui seront poursuivies dans l'année à venir. Cette première version est destinée à évoluer.

4 De la structure :

L'association est constituée en 2018 d'un CA de 15 personnes. Il s'est réuni tous les 2 mois, contre tous les mois les années précédentes. Ce rythme est plus acceptable pour les adhérents bénévoles qui sont souvent impliqués dans plusieurs activités. A priori, cette fréquence réduite n'a pas porté préjudice au fonctionnement de l'APIE.

Malgré la présence sporadique de certains membres du CA, l'accident de notre secrétaire Daniel en octobre qui l'a mis « hors service » pour les derniers CA, le quorum a toujours été atteint, avec une moyenne sur l'année de 7 administrateurs présents physiquement et une représentation moyenne de 12 sur les 15 membres élus. Faire partie du CA permet d'en apprendre plus sur les dossier et de donner son avis. **Pour rappel, les CA sont ouverts au membres de l'association, alors n'hésitez pas à venir participer.**

Le CA élit un bureau avec des postes attribués à chaque personne : président, trésorier, secrétaire... La présidence de l'APIE, je l'avais déjà expérimenté de 2018 à 2012...un peu dense lorsque assurée en parallèle d'une activité professionnelle. Je n'étais donc pas particulièrement motivé pour reprendre ce poste en 2018, mais à défaut d'autre candidats, et avec l'assurance que l'équipe de salariés et de bénévoles du bureau m'a apporté, j'ai accepté cette charge. Par manque de temps, mon implication fut limitée mais néanmoins continue. Je n'ai pas une vision précise de tous les projets, mais l'équipe rodée du bureau de cette année, avec les salariés et les bénévoles, a assuré un remarquable travail.

Cette expérience démontre que si le travail est partagé, et il peut encore l'être d'avantage, il est possible de s'engager sans se faire « prendre au piège »... **N'hésitez pas à venir participer (je sais, je l'ai déjà dit).**

5 De l'emploi :

Il n'y a pas eu de changements majeurs dans la structure de l'équipe :

Nous comptons toujours trois salariés à plein temps :

- **Mélanie Hugon**, chargée d'études et préceptorat des stagiaires (CDI plein temps)
- **Guy Valentin**, expert en mécanique vélo, a la responsabilité de l'atelier vélo et de l'éducation et l'animation autour du vélo. (CDI plein temps)
- **Fanny Richard** (CDD 9 mois à vocation CDI), nouvelle arrivée début 2019 au profil naturaliste, qui a pris la suite de **Solenn Chaudet**, repartie mi-novembre à l'autre bout du monde pour terminer un voyage interrompu trop tôt.

Et deux emplois particuliers :

- **Marie Noëlle Martinet**, en mécénat de la Poste, éducation à l'environnement, fête aux marrons, et tâches administratives. Son mécénat se terminera en février 2019, et elle est susceptible de continuer de travailler avec l'APIE sous statuts d'auto-entrepreneur.
- **Lisa Molinari** en service civique, a terminé en août 2018 pour prendre un poste en CDD dans une autre structure. Elle devrait être remplacée cette année.

La qualité des dossiers et prestations rendues, les bons résultats financiers ont permis de ré-évaluer les coefficients et salaires associés de nos salariés, mais aussi de leur octroyer une prime de fin d'année, comme le suggérait le président Macron.

C'était nécessaire vu l'investissement personnel dont ils ont fait part tout au long de l'année.

6 Des partenaires (La liste n'est pas exhaustive)

L'APIE est souvent considérée comme un poil à gratter pour les élus et aménageurs, et nos relations peuvent être parfois tendues.

En italique dans la suite, les extraits du rapport moral de l'année 2017 qui permettent d'appréhender les évolutions.

Avec la CAPI :

En 2018, idem 2017 : « *Notre principal partenaire dans le domaine naturaliste et de la mobilité. Dans les domaines naturalistes et de la mobilité, nous bénéficions de relations de confiance (Etudes faune/flore, plan de gestion ENS). Nous rencontrons parfois quelques incompréhensions quand il s'agit des calendriers, des concertations ou de la gestion des espaces naturels.* »

Avec les communes :

En 2018, idem 2017 : « *Nous avons des relations privilégiées et régulières avec quelques communes, Villefontaine, Saint Quentin Fallavier, Satolas et Bonce, Vaulx Milieu, Succieu, Heyrieux, Bourgoin-Jallieu. Pour les autres communes nous n'avons pas de rencontres régulières (Sauf invitation PLU). Nous avons encore un gros déficit de notoriété auprès des élus.* »

Avec les aménageurs :

En 2018, idem 2017 : « *Nos relations sont discontinues, souvent floues. Les aménageurs ont des difficultés à accepter nos critiques et les contraintes liées à l'environnement (réglementaires) et nous en rendent souvent responsables. Nous ressentons l'impérieuse nécessité d'être informés très en amont des projets d'aménagements, afin que nous soyons les plus efficaces possible dans la concertation.* »

En 2018 : on illustrera ces difficultés par l'exemple du début l'aménagement de la bande des Sétives (coupe des arbres vers le rond point en face de Mc Do). Cet aménagement résulte d'un compromis datant de 2004, où le GEBJ (une des association fondatrice de l'APIE) avait négocié pour préserver un maximum de la zone des Sétives qui était à l'origine programmée à disparaître complètement. D'une disparition totale des Sétives, le travail en amont a permis de ne perdre qu'une zone limitée, la moins intéressante d'un point de vue écologique/ biodiversité. Néanmoins, on constatera la violence / rapidité avec laquelle ces travaux de défrichage ont été menés. Une réunion spécifique avec la SARA a été organisée suite à ce chantier pour clarifier ces faits.

En résumé, le travail en amont sur les dossiers, c'est parfois plus d'une décennie avant !

Avec les autres associations (APN),

En 2017, il était dit : « *Des contacts fréquents entre salariés, quasiment aucun contact entre les administrateurs. Cependant, une réunion est programmée prochainement entre les différentes APN.* »

En 2018, on notera la mise en place de réunions de coordination entre les associations, tel-que Lo-Parvi, Autour, Nature Vivante, BLE, F38, LPO, ... , Ces rencontres permettent, autour d'un ordre du jour fixé à l'avance, de se coordonner sur des questions transversales. 2 rencontres ont eu lieu cette année, une première à Lo-Parvi au printemps 2018, et la seconde en septembre à l'APIE. La prochaine se tiendra au printemps à BLE.

Avec le VdM (Village de Marques de Villefontaine) :

En 2017, il était dit : « *Nous poursuivons nos relations « d'affaires ! » Mais les contacts sont plus difficiles, nos interlocuteurs désignés sont rarement à notre écoute, ce qui entraîne de nombreux retard dans l'application des conventions que nous avons signées. »*

En 2018, ce qui devait arriver arriva. Lors des contrôles légaux, VdM s'est fait remettre en place par la DREAL sur plusieurs points. On peut penser que l'APIE ressort « grandie » de cette situation, dans la mesure où nos alertes auprès de VdM étaient fondées.

Avec l'Agence de Mobilité :

En 2017, il était dit : « *Très bonne collaboration, de nombreux projets et animations en commun, nous avons un représentant au CA de l'agence. »*

En 2018, nous perdons un partenaire. L'agence de Mobilité a fermé ses portes fin 2018, par choix politique. Certaines activités réalisées par l'agence seront peut être reprises par l'APIE.

Avec les associations dont nous sommes adhérents :

En 2017, il était dit : « *Peu de contacts formels avec la FRAPNA (Sauf entre salariés), Avec FNE, contact par l'intermédiaire de notre vice-président, mais sans grande incidence sur notre fonctionnement. Avec la FUB, projet commun d'une journée de « pré-congrès » sur l'Isle d'Abeau et de nombreux échanges sur le Vélo-école, les animations en faveur de l'utilisation du vélo. »*

En 2018 nous avons participé au Tour Alternatiba (fin août 2018) qui passait dans le Nord Isère, avec des stands à la Tour du Pin et à Saint Alban de Roche, ainsi que par le repérage/ accompagnement de tronçons du tour et de la vélorution.

En 2018, idem qu'en 2017 : « *Nous sommes aussi présents dans de nombreux comités de pilotage et de suivi : CLE et réunions techniques autour de la Bourbre (SMABB, SAGE et maintenant Contrat Vert et Bleu) Commissions de suivi de site (ISDnD de Cessieu, de Grenay, SITOM Bourgoin), CCSPL (CAPI eau, assainissement collectif et non collectif), CSS-NI (gestion des PPRT)*

Et autres...

En 2018 nous continuons nos contacts avec l'UFC-Que Choisir avec qui nous nous retrouvons fréquemment sur des dossiers liés à la santé publique, en particulier la pollution de l'air (suivi de l'incinérateur, capteurs de poussière, ...), les problèmes de nuisance, ...

----- fin du rapport moral -----

Le président de l'APIE

Laurent SCHWARTZ

Projet associatif APIE

Version 2019-01-25 pour validation à l'AG 2019-02-09.

Objectif du projet associatif de l'APIE

Le projet associatif de l'APIE est à destination d'abord des adhérents/bénévoles/militants, puis des entités extérieures (collectivités, instances diverses, entreprises,...) et enfin au bureau et CA comme outil de pilotage.

- Les adhérents/bénévoles/militants doivent savoir ce que l'on fait et comment on le fait et comment ils peuvent s'y intégrer et participer.
- Pour l'extérieur, expliquer les compétences que nous pouvons mettre en œuvre que ce soit celles des salariés mais aussi celles de nos adhérents/bénévoles au travers des actions rémunérées (contrats, subventions) ou bénévoles (animation nature, participation aux diverses instances...).
- Pour le bureau et le CA un outil de pilotage pour les décisions à prendre en terme d'actions type contrats, actions type militantisme, et d'amélioration du fonctionnement de notre organisation.

Ce projet associatif de l'APIE est appelée à vivre, et devra donc être complété, corrigé, adapté aux besoins et évolution de l'association. Il doit être validé par les adhérents en assemblée générale.

Origines et statuts

L'Association Porte de l'Isère Environnement (APIE) est une association pour la protection de l'environnement local, à but non lucratif (Loi 1901), militante et politiquement indépendante, intervenant sur le bassin de vie du Nord Isère. Elle a été créée début 2008 via le regroupement des associations locales existantes de protection de l'environnement du Nord Isère, dans le cadre de la FRAPNA et France Nature Environnement (FNE).

L'APIE a pour ambition d'agir suivant son objet avec le recul nécessaire pour prendre en compte les problématiques environnementales dans leur ensemble.

Dans les statuts de l'APIE, le Nord Isère est ici défini comme « *le territoire centré sur la moyenne vallée de la Bourbre de Saint André le Gaz / la Tour du Pin à la Verpillière / Grenay, mais intégrant les espaces et communes autour qui peuvent se considérer comme concernés par ce bassin de vie.* »¹

L'objectif de l'APIE est fixé par ses statuts : « *la préservation de la biodiversité et de l'environnement en Nord Isère, notamment : la promotion et la mise en application du développement durable ; la veille écologique ; l'action contre les nuisances ou aménagements pouvant compromettre la santé ou l'environnement ; l'éducation à l'environnement et l'écocitoyenneté ; la mise en réseau des associations ; la gestion d'espace naturel.* »² (voir texte complet dans les statuts).

¹ *statuts, version à jour, adopté par l'Assemblée Générale du 6/9/2016*

² *statuts, version à jour, adopté par l'Assemblée Générale du 6/9/2016*

Rôle social de l'APIE

Il est difficilement concevable d'envisager un monde agréable à vivre et durable qui serait égoïste et où le chacun pour soi serait la règle. Comment respecter l'environnement dans lequel on vit sans respecter son prochain ? De plus, les associations sont des lieux de découverte et d'expression où l'Humain peut s'épanouir, apprendre à son rythme, grandir.

De fait, l'objet de l'APIE implique obligatoirement une part sociale importante . C'est ce qui apparaît entre autre dans le terme « **écocitoyenneté** ».

Dans ses actions, l'APIE veillera à la prise en compte de cette composante social. Le développement de l'atelier participatif APIE- Osez l'Vélo en est l'exemple le plus parlant.

Organisation

L'APIE est composée de membres adhérents, qui décident des grandes orientations de l'association lors des Assemblées Générales (AG) annuelles. Ils élisent les membres du Conseil d'Administration (CA) pour les représenter.

Le CA administre l'association, c'est lui qui s'assure que les décisions et orientations décidées lors des AG sont mises en œuvre. Les membres du CA élisent un bureau (président, trésorier, secrétaire, ...)

Le Bureau assure la mise en œuvre des décisions et choix politiques du CA. Le bureau assure le suivi des salariés de l'association.

Salariés de l'association

Parce que nous ne vivons pas dans un environnement respecté et préservé par tous, alors nous ne pouvons pas nous limiter à « partager du bon temps autour de la connaissance de l'environnement » entre bénévoles. Pour pouvoir être plus efficace, l'objectif ³ de l'APIE est d'avoir une taille critique permettant l'embauche de salariés, afin de bénéficier de compétences professionnelles et d'une continuité d'action que ne peuvent pas assurer seuls les bénévoles.

Les salariés sont nécessaires pour assurer sa bonne gestion, continuité, gestion financière et administrative et notamment la coordination et motivation des bénévoles. Les missions typiques (liste non exhaustive) des salariés sont :

- pour les naturalistes : études environnementales et les actions d'Education à l'environnement, les salariés
- pour l'atelier participatif Osez l'Vélo : animation de l'atelier et les actions de formation vélo.

Les salariés agissent sous le contrôle du Président, en étroite coordination avec le Bureau, et dans le cadre des orientations fixées par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration, dans le respect

³ *dossier de presse des 10 ans de l'APIE, 8 avril 2018*

de l'article 10 des statuts ⁴, mais l'objectif est que, dans ce cadre, les salariés assurent un rôle important dans la représentation extérieure de l'association, dans la communication auprès des adhérents et autres contacts, et contribuent à proposer des actions et des orientations pour l'avenir de l'association.

Fonctionnement

Avec les autres associations :

L'APIE fait partie de plusieurs réseaux associatifs et fédérations tel que la FRAPNA, FNE, la FUBICY, ... Les adhérents et salariés sont amenés à participer à ces réseaux.

La vie de l'association :

L'APIE, de par l'étendue de ses domaines d'action, est organisée en commissions internes plus spécialisées qui regroupent les adhérents qui le souhaitent, motivés par le sujet. En particulier, les activités naturalistes, groupe botanique et les activités mobilité/vélo. Au besoin, les propositions, les dossiers débattus sont présentés au bureau et au CA pour discussion et décision.

Les salariés sont partie prenante dans l'animation de ces commissions.

Autour des activités des salariés :

Dans son action, l'APIE n'a pas comme objectif de concurrencer ni des structures professionnelles / entreprises (bureaux d'études, organismes de formation, ...) ni les collectivités, mais de développer une action spécifique en phase avec les objectifs d'intérêt général de l'association et de l'implication des bénévoles (compétences et présence sur le terrain, engagement militant).

Les contrats rémunérés sont autant que possible aussi des occasions pour impliquer les adhérents dans un schéma gagnant-gagnant d'échange et de partage d'expertise. Les salariés ont alors une charge allégée sur les projets rémunérés qui leur permet d'assurer des tâches d'animation de l'association.

Les activités des salariés sont encadrées par le bureau, en particulier l'analyse des propositions des contrats sur lesquels l'association se positionne.

⁴ *statuts, version à jour, adopté par l'Assemblée Générale du 6/9/2016*

Domaines d'action

Dans le cadre de cet objectif statutaire, le projet de l'APIE² est d'agir au niveau pertinent du bassin de vie et des intercommunalités, sur des thèmes où les enjeux se situent à cette échelle: la protection de la nature et les continuités écologiques, l'éducation à l'environnement, l'eau, l'air, la gestion des déchets et les pollutions, l'aménagement du territoire et les transports.

L'APIE n'a pas pour but de se substituer aux instances (publiques ou privées) qui ont mandat / vocation à travailler à la préservation de l'environnement. Cependant, devant le constat de sa dégradation et de son agression permanente, l'activité de l'APIE se trouve légitimée. L'objectif de l'APIE sera donc plutôt d'inciter les acteurs publics à assumer leur mandats lié aux questions d'environnement.

Le projet associatif de l'APIE, conformément aux orientations fixées par l'Assemblée Générale, organise ses objectifs selon deux volets d'action, séparés, mais tous deux faisant intégralement et inséparablement partie de l'APIE, avec des actions et thématiques communes aux deux volets :

- l'action « environnement »
- l'action « vélo », organisée sous le nom « Osez l'Vélo »

Le projet associatif de l'APIE confirme les domaines d'action suivants, correspondant aux enjeux du territoire et aux orientations fixées par les Assemblées Générales annuelles.

Pour l'action « environnement » de l'APIE ⁵

Connaître, Partager et Protéger :

- L'APIE réalise des inventaires de la biodiversité de notre territoire : faune, flore et habitats naturels.
- L'APIE dispose de l'expertise pour élaborer un plan de gestion sur un espace naturel donné.
- L'APIE mène des études écologiques liées à l'aménagement du territoire ; sur les fonctionnalités des corridors écologiques ou des propositions d'aménagements pour la faune...
- L'APIE organise des séquences d'éducation à l'environnement auprès du public scolaire, de la maternelle au lycée.
- L'APIE propose des sorties gratuites pour tous : découverte de notre biodiversité locale. Elle propose des animations sur des thèmes environnementaux auprès des équipements sociaux.
- L'APIE organise des stages naturalistes pour s'initier et se perfectionner afin de mieux connaître cette nature que nous côtoyons quotidiennement.
- L'APIE participe au pilotage des espaces naturels du territoire : RNR de St Bonnet (Réserve Naturelle Régionale), ENS (Espaces Naturels Sensibles) et suivi des mesures compensatoires.
- L'APIE veille et réagit en cas d'atteinte à la nature : décharge, braconnage, pollution...

Participer, Anticiper et Réagir

⁵ voir plaquette de présentation de l'APIE, mise à jour de novembre 2015

- L'APIE participe à différentes instances de concertation, de surveillance et de décision afin de faire entendre une voix citoyenne indépendante et experte (on parlera d'expertise citoyenne): réunion dans le cadre des PLU (Plans Local d'Urbanisme), CLE (Comité Local de l'Eau), COPIL (COmités de PILotage), schéma directeur vélo CAPI...
- L'APIE s'exprime lors des principales enquêtes publiques pour mieux défendre notre environnement. Nos témoignages sont basés sur l'expertise citoyenne de nos adhérents couplée au professionnalisme de nos salariés.
- L'APIE effectue une veille sur le respect de la réglementation environnementale avant, pendant et après les principaux aménagements : lois sur l'eau, procédure de dérogation aux espèces protégées, mise en place des mesures compensatoires...
- L'APIE prend position sur les projets mettant en jeu notre environnement, d'une simple action de communication jusqu'à l'action en justice si cela s'avère nécessaire.

Améliorer le cadre de vie

- L'APIE pense à l'homme, élément à part entière de l'environnement. L'amélioration de la qualité de vie des citoyens est au cœur de nos actions.
- L'APIE se soucie de l'agriculture, activité indispensable à notre civilisation. La sauvegarde des terres agricoles face à une urbanisation grandissante est vitale pour la qualité de vie sur votre territoire.
- L'APIE pense à notre santé : promotion d'une agriculture raisonnée et d'une alimentation plus saine, vigilance sur les pollutions potentielles locales : eau, air, sol, ondes électromagnétiques...

Pour l'action « vélo » de l'APIE (Osez l'Vélo):

L'action vélo de l'APIE s'organise sur les axes suivants :

Un atelier vélo participatif et solidaire

- L'atelier Osez l'Vélo permet de trouver des vélos récupérés (prêt à rouler ou à retaper), des pièces détachées, des outils et de profiter des conseils donnés par le salarié ou les bénévoles pour effectuer l'entretien de leur vélo. Ce type d'atelier est un centre de récupération selon le principe des 3R (Réduire les déchets, Récupérer les pièces détachées, Recycler les matières premières).
- L'atelier Osez l'Vélo est accessible au plus grand nombre. Implantée à Bourgoin-Jallieu, pôle le plus important du territoire de l'APIE, avec ces 27 000 habitants, à proximité de la gare SNCF et du réseau de bus connecté avec les territoires voisins.
- L'atelier Osez l'Vélo travaille avec les professionnels du secteur sur le territoire (magasins de vélo, rayons vélo des magasins de sport) par le renvoi vers eux des personnes souhaitant acheter un vélo neuf ou faire réaliser l'entretien/réparation par un tiers (ne pas faire soi-même). Ces professionnels dirigent leur clientèle vers Osez l'Vélo pour l'accès à du matériel vélo obsolète que leurs fournisseurs ne proposent plus.
- L'atelier Osez l'Vélo travaille le cas échéant avec Emmaüs, des déchetteries ou d'autres organisations pour la récupération de vélos pouvant être réparés ou démontés pour des pièces détachées.

- L'atelier Osez l'Vélo est basé sur l'échange de savoir : les animateurs et animatrices s'appliquent à transmettre les savoirs et savoir-faire aux filles comme aux garçons, aux jeunes comme aux plus âgés (entretien et réparation).
- L'atelier Osez l'Vélo assure un rôle social réel. En partenariat avec des organismes ou associations à vocation sociale ou de santé, il aide à la mise en confiance des personnes (le faire soi-même, ...) ainsi qu'à leur mobilité (mobilité retrouvée à moindre frais...). L'atelier est à l'écoute des personnes handicapées.

La promotion du vélo comme moyen de transport :

- Les adhérents peuvent essayer ou réessayer le vélo à moindre coût.
- Les échanges entre cyclistes débutants et aguerris permettent d'appréhender dans les meilleures conditions, les avantages du vélo (y compris le Vélo à Assistance Electrique VAE) particulièrement pour les trajets quotidiens.
- La formation des adhérents et autres publics (intervenants des entreprises, collectivités, associations)
 - à l'entretien et à la réparation des vélos, à l'accompagnement de l'apprentissage de l'usage du vélo et à l'intervention dans d'autres activités d'Osez l'Vélo.
 - pour intervenir auprès des collectivités pour participer à la définition et suivi des aménagements cyclables : propositions d'aménagements et d'itinéraires cyclables, veille sur l'état des installations et signalement des dégradations, identification des points noirs de sécurité ...
- Les animations et actions de communication d'Osez l'Vélo, à l'Atelier mais également partout sur le territoire de l'APIE, comprennent notamment : participation à des événements publics, interventions de marquage de vélo et animations sur les équipements de sécurité de vélo, ateliers mobile de contrôle technique et de réparation/entretien de vélos ...

L'enseignement du vélo : la vélo-école

- **Notre Vélo-école a pour but la promotion du vélo en tant que moyen de déplacement, principalement à travers la formation à la conduite du vélo dans la circulation.**
- L'objectif de la vélo-école est de permettre à différents publics, notamment adulte, de prendre ou re-prendre confiance pour faire du vélo au quotidien en sécurité, en tenant compte des dangers de la circulation motorisée.
- A ce jour, l'enseignement du vélo s'oriente en priorité vers le public adulte :
 - en situation précaire pour qui le vélo peut être une solution importante pour l'accès au travail ou à l'intégration sociale.
 - en entreprise (publique ou privée), susceptibles de contribuer à l'utilisation du vélo au quotidien,

===== fin de document =====



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21

contact@apie-asso.net

www.apie-asso.net



Atelier Vélo de l'APIE
Osez l'Vélo
9 Rue de l'Escot
38300 Bourgoin-Jallieu
06 72 98 39 35
olv@apie-asso.net

Membre de



ASSEMBLEE GENERALE 2019

Rapport d'activités de l'année 2018

• Vie de l'association

Equipe

L'APIE accueille au sein de son équipe de nombreuses personnes sur des durées plus au moins longues depuis plusieurs années. L'année 2018 n'a pas dérogé à la règle bien que cette fois nous n'avons pas accueilli de stagiaire.

Pour rappel, Lisa, ancienne stagiaire de l'étude « affluents », avait commencé un service civique à l'APIE fin 2017 qui s'est terminé en juillet 2018, ayant trouvé un CDD à la DDT d'Auxerre pour travailler une fois de plus sur les cours d'eau. Au cours de son service civique, elle a pu participer à de nombreuses études et même coordonner les prospections de terrain pour la protection des nids d'œdicnème criard. Affectée également à la communication, elle a notamment réalisé la plaquette « Oiseaux de nos étangs ». Nous la remercions grandement pour son travail de qualité, toujours effectué avec le sourire.

En août 2018, Solenn a démissionné de nouveau pour partir découvrir la Nouvelle-Zélande. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite. C'est ainsi que fin 2018, nous avons lancé le recrutement d'un nouveau chargé d'études naturalistes – animateur. Après avoir analysé 90 candidatures et reçu 10 personnes, notre choix s'est porté sur Fanny Richard qui a pris son poste le 2 janvier 2019. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre association. Il s'agit d'un CDD de 9 mois, avec perspective de CDI.

Marie-Noëlle a entamé sa deuxième et dernière année de mécénat. De nombreuses animations à son actif, en 2019 elle poursuivra une partie des tâches administratives bénévolement et elle deviendra animatrice indépendante.

Guy et Mélanie entament respectivement leur 4^{ème} année à l'APIE en octobre 2018 et en février 2019.

2018 a aussi été sous le signe d'un nouveau président, ou plutôt un nouvel ancien président : Laurent Schwartz. En effet, il a été aussi le premier président de l'APIE.

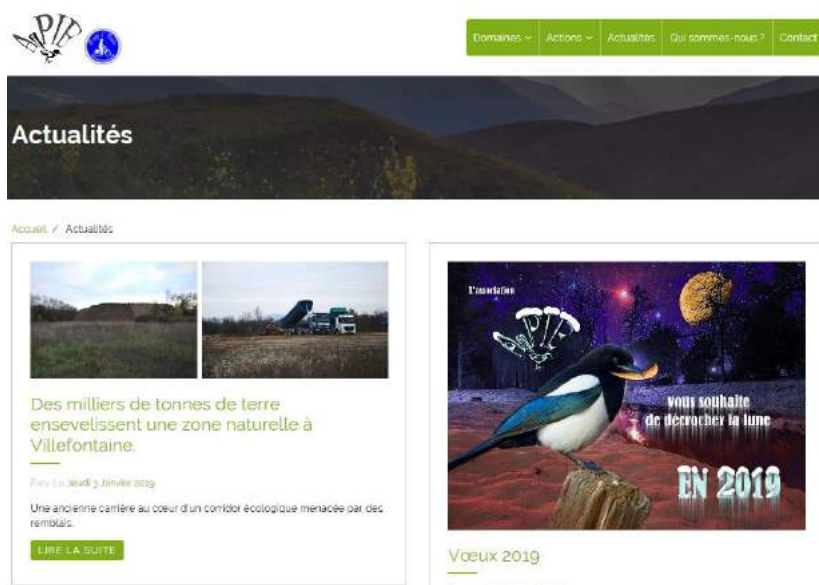
En lien avec son activité professionnelle, il n'a pas participé à toutes les réunions d'équipe. Il a pu toutefois se rendre disponible régulièrement par mail ou par téléphone pour assurer différentes questions urgentes. Il a été épaulé dans cette tâche par François et Hervé. Daniel était également présent à nos côtés une grande partie de l'année. Christopher Thornton, autre membre du bureau, s'est tenu également disponible pour soulager de la rédaction de plusieurs courriers au moment des pics de charge de travail. De son côté, Jean-Paul Lhuillier s'est désengagé du Conseil d'administration et donc de fait du bureau depuis l'été 2018 pour agir pour l'environnement depuis un autre niveau d'intervention.

Communication

Nous éditerons prochainement notre 50^{ème} circulaire « Paroles de pie ». En 2018, suite à la demande des salariés, il y a eu un peu plus d'articles venant des adhérents. L'APIE souhaite poursuivre et améliorer cette participation qui reste encore limitée.

D'une façon générale, la communication constitue une lacune importante identifiée depuis plusieurs années à l'APIE. En 2018, le calendrier des sorties a été déposé dans toutes les mairies du territoire afin de faire connaître au mieux l'association mais cela reste encore insuffisant.

En parallèle, au premier semestre 2018, le site internet a été hacké et n'a ré émergé qu'en septembre grâce au travail de Bertrand Her, Pierre Klein et la société dans laquelle il travaille. Nous tenons à les remercier vivement. Bertrand assure encore les rectifications et les réponses aux questions des salariés qui tâtonnent encore un peu avec le **nouveau site internet**.



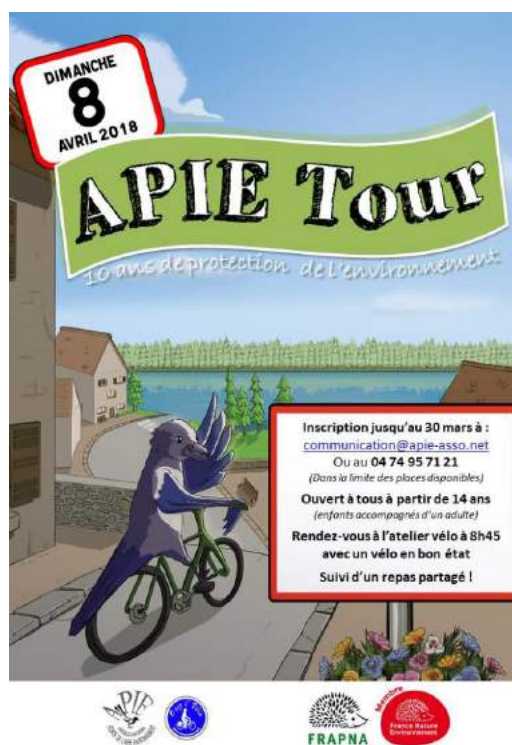
La **page Facebook** de l'APIE est aussi régulièrement alimentée par les salariés. Le nombre d'abonnement augmente progressivement. 254 personnes suivent la page.

En avril, l'APIE a organisé le **APIE Tour à l'occasion de ses 10 ans**. Un circuit vélo a été planifié entre l'atelier vélo et le siège de l'association ponctué d'interventions abordant différents sujets suivis par l'APIE. Plus d'une quarantaine de personnes a participé à cet événement. Un communiqué de presse a été transmis aux adhérents, à la presse et aux élus, retraçant les 10 ans de l'association au travers des sujets abordés lors du APIE Tour.

Un montage a été réalisé suite à l'évènement visible sur [Youtube](#).

Une dizaine de bénévoles a participé à l'organisation de l'évènement de même que les salariés et la service civique, qui a d'ailleurs mis à contribution sa sœur spécialiste de l'infographie pour nous faire une belle affiche.

Merci à toutes et tous, ce genre d'évènement étant crucial pour la cohésion de notre structure pluridisciplinaire.



Le format du calendrier des sorties a été changé pour une meilleure visibilité. Il s'agit à présent d'un livret au format A5.

Ces communications permettent de faire connaître l'APIE et ses activités.

D'autres événements ont eu lieu sous la forme d'atelier durant l'année comme l'atelier DIY : Fabriquer soi-même ses cosmétiques et ses produits ménagers avec Elsa Paget.

• **Commission « naturaliste »**

Les réunions de la commission

Pour la 3^{ème} année la commission naturaliste se réunit à présent tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois à partir de 19h30. En général, une dizaine de personnes sont présentes.

Il s'agit d'une réunion principalement technique, qui a pris depuis une tournure un peu plus légère avec diffusion de petits films ou photos en introduction et comme toujours des petites gourmandises à partager.

Les soirées thématiques

3 soirées thématiques ont eu lieu en 2018. Elles ont été animées par des bénévoles ou Marie-Noëlle. La soirée sur le jardin biologique a eu un grand succès. Une nouvelle soirée s'inscrivant dans sa continuité est prévue au calendrier 2018-2019 : « Semences biologiques ».

Les sorties

En 2018, **une douzaine de sorties** a été assurée par des bénévoles ou les salariés. Cela a été l'occasion d'aborder de nombreux groupes taxonomiques (papillons, orthoptères – grillon, criquets, sauterelles –, oiseaux, etc.).

Les permanences

Cette année, **6 permanences** ont eu lieu, au bord de l'étang de Saint-Bonnet (3 sorties) ou de celui de Fallavier (3 sorties) en partenariat avec la CAPI. Ces permanences sont annoncées à l'avance et figurent au calendrier. Nous contactons un public plutôt familial. C'est l'occasion d'aborder la faune des étangs, mais aussi les problèmes écologiques de la gestion des milieux.

Stage de formation

Atelier botanique : En 2018, le stage de botanique a été renouvelé sous un format allégé comme en 2017. Le groupe est constitué essentiellement d'adhérents ayant suivi les précédents ateliers. Une sortie sur les plantes comestibles et médicinales a également eu lieu.

L'atelier sera reconduit en 2019. Il restera ouvert aux débutants (avis aux intéressé(e)s).

Merci aux bénévoles et salariés qui s'investissent dans le calendrier des animations.

Etudes et autres prestations

De nombreux dossiers sont traités conjointement avec les salariés, où le travail bénévole est indispensable. Parmi eux :

- Actions sur la RNR de l'étang de Saint-Bonnet : le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), réalisé sur le terrain par Yvan et Didier, naturalistes adhérents à l'APIE, et l'opération de sauvetage des amphibiens le long de la RD36. Pour cette dernière, 16 bénévoles, 2 salariés et 1 personne en mécénat ont assuré les relevés quotidiens lorsque le garde vert de la CAPI, Clément Audé était en congé. Un suivi des reptiles a également eu lieu sur la Réserve. Au total, 8 personnes ont participé aux différentes prospections, dont la plupart était bénévoles à l'APIE.
- Actions sur l'ENS de l'étang de Fallavier et Vallon du Layet : comme pour Saint-Bonnet, les STOC ont été réalisés sur le terrain par Jean-Claude et Hugo, naturalistes adhérents.
- Dans le cadre d'un financement du Conseil Régional, l'APIE a commencé à faire des journées de formation, dans le cadre du contrat unique, à destination des entreprises pour la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité au sein de celles-ci. Une première formation s'est tenue en novembre. De nouvelles formations seront proposées en 2019. En fonction du succès de l'opération, celle-ci pourrait être renouvelée pour 2 ans.
- En lien avec le projet d'aménagement des Sétives et la mise en attente du dossier de dérogation par le CNPN liée au retard d'autres mesures compensatoires, la SARA a missionné l'APIE pour réaliser un diagnostic de répartition du castor sur les marais de Bourgoin afin de préconiser des actions en faveur de l'espèce qui aurait pu à terme occuper la partie des Sétives qui va être aménagée. Suite au rendu de l'étude, aucune préconisation n'a pour le moment été validée par la SARA et la zone a été déboisée suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral.
- En partenariat avec Fanny Lebagousse, illustratrice, et Aude Wenes, graphiste, l'APIE a remporté un appel d'offre du Conseil départemental sur la conception d'un outil pédagogique sur les étangs inspiré de l'ENS de l'Etang de Lemps (Optevoz). C'était une première pour notre structure. Nous avons pu notamment bénéficier du regard d'anciens enseignants, bénévoles à l'APIE, pour l'aspect pédagogique. En 2019, nous travaillons de nouveau avec Fanny et Aude mais cette fois-ci pour la CAPI. En effet, nous avons été retenu pour la conception des panneaux et livret pédagogique associé à l'ENS de l'Etang de Fallavier et Vallon du Layet.
- Suite à consultation, l'APIE a été missionnée par la CAPI pour réaliser le suivi des mesures compensatoires de Champoulant. Différents groupes taxonomiques ont été étudiés : odonates, amphibiens, reptiles, oiseaux... Nous avons pu compter sur l'appui technique de naturalistes, ce qui a profité à d'autres bénévoles mais aussi aux salariés.
- L'étude des affluents de la Bourbre a été finalisée et présentée aux acteurs du territoire lors de la restitution début 2018. Pour rappel, plus de 500 km de cours d'eau ont été diagnostiqués d'un point de vue écologique entre 2015 et 2017.
- Suivi des Œdicnèmes : Une dizaine de bénévoles se sont mobilisés pour réaliser les suivis. Lisa, en service civique durant 2018, a épaulé Mélanie dans la coordination des prospections.
- Les travaux de restauration de la Verne, débutés au 2^{ème} semestre 2018, ont repris en septembre. Les actions de suivis pourront donc être mises en place dès 2019.
- En partenariat avec Stéphanie Thienpont, l'APIE a participé à la rédaction de l'évaluation du plan de gestion de l'ENS de l'Etang de Gôle à Montcarra. L'APIE

a ensuite rédigé l'intégralité du plan de gestion, ce qui fut une grande première. Dans le cadre de ce plan de gestion, nous avons également réalisé un inventaire des herbiers aquatiques dont les characées. La détermination de ces dernières a été possible grâce à la formation dispensée à Lo parvi durant 2018 à laquelle Mélanie a pu participer. En 2019, nous renouvelerons une fois de plus un partenariat avec Stéphanie mais sur la révision du plan de gestion de la RNR de l'Étang de St-Bonnet cette fois. L'APIE sera en charge du volet floristique du diagnostic du plan.

- Fin 2018, un projet d'inventaire du Muscardin a été lancé par Didier. Après une première soirée réalisée en novembre, une prospection de terrain et initiation au protocole sera réalisé en 2019 pour rendre autonome les personnes qui souhaitent participer à l'inventaire. Avis aux intéressé(e)s.

L'acquisition de données

Suite à la finalisation de l'installation de la base de données SERENA, les données historiques ont commencé à être saisies ainsi que toutes nouvelles données acquises dans le cadre des études.

La base de donnée n'est pas encore accessible à distance pour les bénévoles, certains ajustements sont encore en cours avant de passer à cette étape. En parallèle, l'application Serenomad permet une saisie sur le terrain en direct. L'équipe va réfléchir à l'utilisation de ce nouvel outil.

• Atelier Osez l'Vélo

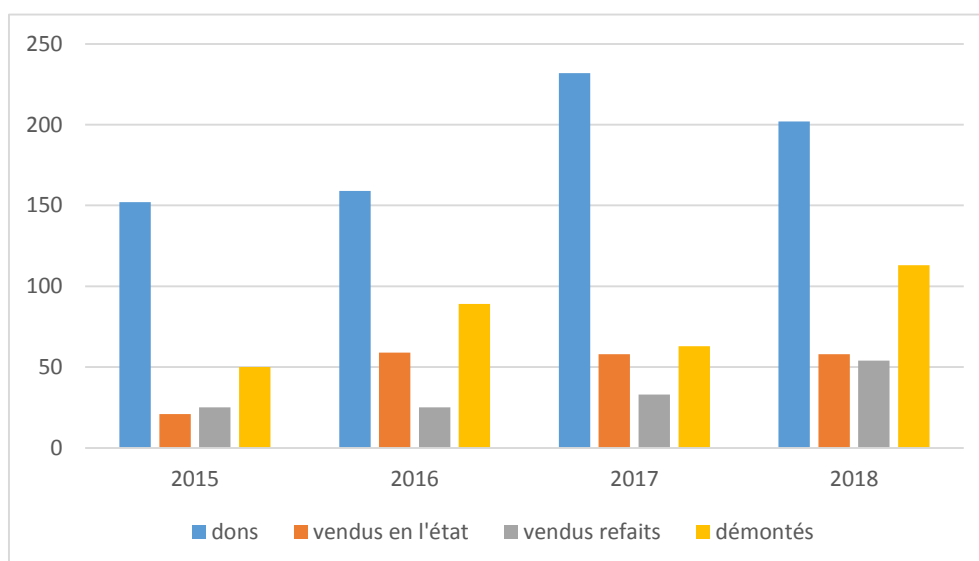
FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER

Adhésions

261 adhésions APIE/Osez l'Vélo (206 en 2017) dont 156 nouvelles et nouveaux adhérents, 105 ré-adhésions.

Dons et vente vélos

- **Dons** : 202 en 2018, 794 vélos depuis l'ouverture (environ 200 dons/an).



- **Vente : 112 en 2018** : 58 en l'état, 55 refaits dont un pour la tombola de la fête aux marrons. Total des ventes vélos 2018 environ 3000 €.
- **Démontage** : 69 vélos démontés pour pièces, lors des temps démontage du 1er jeudi de chaque mois.

Constat : 1/3 des vélos sont démontés pour 2/3 qui vont rouler, mais au démontage la vie du vélo ne s'arrête pas :

- les pièces utilisables sont récupérées
- la ferraille et l'alu triés pour revente à Arc en Ciel Recyclage à Bourgoin-Jallieu. 920 kg de ferraille et 68 kg d'aluminium en 2018.
- des adhérents profitent d'une livraison chez Arc en Ciel Recyclage pour se débarrasser de ferraille ou aluminium, ce qui fait que les poids indiqués ne correspondent pas uniquement à de la récup vélo. Mais cela permet à des matériaux de rentrer dans un circuit de recyclage sans encombrer les déchetteries.

3^{ème} demie journée de permanence

L'ouverture de l'atelier les mercredis après-midi depuis janvier 2018 s'avère positive. Cette séance supplémentaire permet de lisser le nombre d'adhérents qui viennent au même moment. La surface disponible à l'atelier n'est pas extensible !

D'environ 90 permanences les années précédentes nous sommes passé à **142 en 2019**.

STRUCTURES D'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTES

7 structures médico-sociales ont utilisé les services d'Osez l'Vélo en 2018.

Renouvellement d'adhésion pour la section Porte de l'Isère du Secours Populaire, la Clé des Alpes, l'Hôpital de jour de Bourgoin Jallieu, l'UMIJ GUEGAN.

Première adhésion pour la Fondation d'Auteuil de la Côte St André (Foyer de jeunes travailleurs), le Prado le Nid de Bourgoin Jallieu et le SESSAD S.I.P.S.

Nous avons également des liens avec les **CADA (Centre d'Accueil Demandeurs d'Asile) du Nord-Isère** qui communiquent auprès de leur public sur l'atelier Osez l'Vélo. Un bénéficiaire du CADA ADOMA de Pont de Chéruy est devenu bénévole à l'atelier !

Avec la **communauté Emmaüs de Bourgoin Jallieu** nous avons toujours eu des liens informels avec le don de mobilier pour l'installation de notre atelier en 2014 et l'échanges de pièces vélo rarissimes.

Il n'avait plus de permanent ni de bénévole pour s'occuper de leur atelier vélo. Leur bénévole qui s'implique pour relancer cet atelier a participé à la formation destinée au mécanos d'Osez l'Vélo cet automne.

D'autres actions ont été réalisées comme :

- **MFR de Vignieu** : visite de l'atelier pour des élèves
- **ITEP de Demptézieu** : stage d'un élève adolescent
- **Académie de Grenoble** : une convention dans le cadre du dispositif d'accompagnement de personnes de l'enseignement
- **Mobil'Emploi Bourgoin Jallieu** : séances vélo-école, etc...

Chacune de ces structures à des demandes particulières que nous étudions pour les mettre en œuvre avec l'équipe de bénévoles.

VÉLO-ÉCOLE

Cours pour particuliers adultes :

Une météo peu propice au printemps, de grandes difficultés à fédérer un groupe de débutant-e-s sur un même créneau horaire hebdomadaire ne nous ont pas permis d'assurer des séances de vélo-école pour des particuliers.

Mobil'Emploi

Deux séances remise en selle de 3h le 22 novembre 2018 pour 6 participantes.

Cette première intervention pour Mobil'Emploi va certainement déboucher sur d'autres pour les prochaines années.

ANIMATIONS RÉALISÉES

Des animations variées autour de la mécanique et de la sécurité vélo, environ 750 personnes rencontrées.

Animations mécanique vélo, contrôles techniques, ateliers mobiles

25 mars, animations d'associations locales au Triforium à l'initiative du Conseil Citoyen de l'Isle d'Abeau.

23 avril, collège les Dauphins, St Jean de Soudain, ateliers thématiques en mécanique vélo pour deux classes de 5^{ème}.

27 avril, école primaire la Grive, ateliers thématiques en mécanique vélo pour une classe CM1/CM2.

23 mai, fête à roulettes, quartier St Bonnet à Villefontaine.

07 juin, DDT Bourgoin-Jallieu (Direction Départementale des territoires). Animation mécanique et sécurité vélo pour cette journée du Challenge Mobilité 2018.

09 juin, SICTOM de Morestel. Bourse aux vélos initiée par l'Agence de Mobilité NI auprès des centres sociaux des Avenières et Morestel.

22 septembre, fête du vélo de la CAPI, aire du Guâ voie verte Bourbre à l'IdA. Une trentaine de vélos gravés avec le système Bicycode.

Animations apprentissage, sécurité vélo

08 et 09 mars, forum sécurité routière pour les scolaires, Bourgoin-Jallieu.

15 mars, pré-congrès Fub en partenariat avec la CAPI.

21 avril, balade vélo encadrée et animée par l'APIE dans le cadre de la « découverte du patrimoine » initiée par le Musée de BJ.

29 mai, service technique CAPI à Villefontaine le matin, CAPI le Bourg à l'IdA l'après-midi.

Animations semaine européenne de la réduction des déchets

17 novembre : énergies en fête à Bourgoin-Jallieu. Initiative engagée par la CAPI dans la dynamique Nord-Isère Durable.

18 novembre : salon de la récup' à St Chef.

20 novembre : soirée Réduc' & Récup' à la Tour du Pin à l'initiative du SICTOM de la région de Morestel.

Divers

08 avril : APIE Tour pour fêter les 10 ans de l'association. Circuit vélo entre l'atelier Osez l'Vélo et le siège de l'association ponctué d'interventions abordant différents sujets suivis par l'APIE.

25 juin, CCI NI, remise des trophées Challenge Mobilité. Pour la seconde année, l'inventivité et le travail réalisé par des adhérents de l'APIE Osez l'Vélo semblent avoir été appréciés.

21 octobre : fête aux marrons de l'APIE, parc de Fallavier à Villefontaine.

COMMUNICATION

Dauphiné Libéré le 06 juin 2018 : article suite à notre 500^{ème} adhésion.

Couleur FM : diffusion le 27 juin 2018 d'une interview de Guy VALENTIN avec la 500^{ème} adhésion comme support.

Nouvelles BJ septembre/octobre 2018 : plages ouvertures Osez l'Vélo (erreur adresse mel).

Ici l'Agglo CAPI : Nous devons améliorer notre communication par ce média en lien avec les services transports et communication de la CAPI.

Le bouche à oreille et les commerces vélos locaux sont toujours un vecteur important de communication pour nos activités.

Tout au long de l'année nous avons des échanges d'informations, de matériels, entre l'atelier Osez l'Vélo et les commerces vélos locaux.

BENEVOLAT

Une troisième demie journée d'ouverture de l'atelier était un challenge risqué par rapport au besoin supplémentaire de bénévoles. Pour rappel, nous essayons d'avoir une personne à l'accueil et au moins trois mécanos (salarié et/ou bénévoles) pour chaque permanence.

Nous avons quelquefois des manques pour arriver à notre objectif, mais globalement suffisamment de bénévoles sont présents pour accompagner le salarié.

En 2018, à deux reprises nous avons dû constituer deux équipes pour assurer la permanence de l'atelier et simultanément une animation en extérieure.

Sur l'année, une quarantaine d'adhérents ont œuvré au fonctionnement des différentes activités d'Osez l'Vélo un peu, beaucoup ou passionnément !

Total heures bénévolat 2018 : 2238 heures (soit plus qu'un ETP).

FORMATION BENEVOLES

Formation mécanos

Un projet financé par la Fondation de France dans le cadre de leur programme « Tissage d'initiatives Nord-Isère » était programmé sur deux années.

La seconde session de formation a été réalisée cet automne avec 6 participants pour la partie mécanique plus 2 autres pour la partie pédagogie.

Au total, pour les 2 sessions, 16 personnes ont participé à cette formation.

Comme en 2017, la dernière journée de formation s'est clôturée par un repas auquel toutes et tous les bénévoles d'Osez l'Vélo étaient invités.

Formation vélo-école

Un adhérent bénévole à la vélo-école a participé à la formation IMV (Initiateur Mobilité Vélo) sur 3 jours en octobre, animée par Pro2cycles à St Priest (69).

Cette formation a été prise en charge par l'APIE.

Les temps de l'atelier

Outre les permanences mécaniques les mercredis et vendredis de 15h à 19h et les samedis de 9h à 12h d'autres temps sont proposés aux adhérents de l'APIE Osez l'Vélo :

- **Soirées démontage le 1er jeudi de chaque mois.** De 17h à 19h30 des vélos sont mis à disposition des adhérents pour démontage puis un repas partagé conclut la soirée.
- **Matinées bénévoles chaque jeudi de 8h à 12h :** des adhérents œuvrent pour l'atelier. Entre la réparation de vélos pour mise en vente, du tri, rangement, préparation d'animations, les activités proposées sont variées. Ce temps est une porte d'entrée pour le bénévolat en mécanique.

Pour assurer l'ensemble des tâches nécessaires au fonctionnement des activités d'Osez l'Vélo, le salarié et les bénévoles se retrouvent souvent le mardi matin.

• **Education à l'environnement**

En 2018, l'APIE a encore réalisée de nombreuses animations que ce soit *via l'atelier vélo, les différentes campagnes* (ex : ramassage de déchets) *ou via les différentes sorties et soirées* (cf. commission naturaliste).

Pour ce qui est de l'éducation à l'environnement auprès des scolaires, ce sont près de 90 animations qui ont été réalisées, de la maternelle au collège, soit le double de 2017. La présence de trois animatrices agréées ENS, nous a permis de réaliser une saison très riche.

En plus des animations ENS, fin 2018 nous avons réalisé plusieurs animations dans le cadre du contrat unique en partenariat avec la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Marie-Noëlle a également poursuivi la mise en place d'un potager avec l'Ecole Maternelle Jules Ferry et travaille pour le développement de cette action à l'école de Bellevue de Saint-Quentin-Fallavier.

Perle de l'année :

Marie-Noëlle : « *Quel est cet oiseau ?* »

Enfant : « *Un Foulecamp* ».



• **Actions environnementales parallèles**

Ramassage des déchets sur le bassin versant de la Bourbre

En 2018, nous avons organisé notre 3^{ème} chantier de nettoyage. Il s'est tenu sur l'Espace Naturel Sensible de la gravière d'Ecorcheboeuf.

En 3 heures, 13 valeureux ont bravé la pluie et nettoyé le site de fond en comble. Et il y avait du boulot : entre 4 et 5 m³ de déchets en tout genre ont été ramassés, triés puis amenés en déchetterie (vélo, cônes de chantier, télévision, ...). Cela représente plusieurs centaines de kilos de déchets retirés du milieu naturel et triés pour être recyclés et valorisés. Merci à tou(te)s les participant(e)s !

Des nichoirs au centre commercial des Sayes

Au printemps 2018, la nidification de moineaux a été constatée au niveau de l'Astrolabe (groupement d'enseignes du centre commercial des Sayes) alors que la rénovation de la façade était en cours. Didier et Lisa se sont saisis du dossier afin d'obtenir la pose de nichoirs à moineaux et à martinets. La pose est encore en attente.

Crise immobilière au Parc de Fallavier

Deuxième année pour les nichoirs sur le Parc de Fallavier et autant vous dire que la liste d'attente pour avoir accès à ces hôtels ☆☆☆. En effet, l'ensemble des nichoirs a encore été utilisé en 2018. Un loir (ou lérot, ou muscardin) dort d'ailleurs actuellement dans un des gîtes. Le succès répété de l'opération montre le manque cruel de zones de cavités pour de nombreuses espèces. Nous avons donc convenu avec les mairies et la CAPI la pose de nouveaux nichoirs en 2019. En parallèle, des nichoirs seront posés prochainement dans le Parc des Allinges sur St-Quentin-Fallavier en partenariat avec la municipalité. Début 2018, nous déplorions le manque de prise en considération de la biodiversité dans le parc de Fallavier. Fin 2018, nous avons enfin pu réunir les services espaces verts et espaces naturels de la CAPI et les mairies de Saint-Quentin-Fallavier et Villefontaine, pour définir une gestion plus respectueuse de l'environnement. Une réunion technique sera organisée au printemps 2019 avec les jardiniers des espaces verts de la CAPI.

Chasse à la pollution lumineuse

En 2018, l'APIE a participé à la chasse à la pollution lumineuse organisée par la FRAPNA à l'échelle régionale. 4 bénévoles et 1 salarié ont participé aux prospections sur l'Isle d'Abeau. Au deuxième passage nous avons pu constater une réduction du nombre d'infraction, potentiellement lié au courrier laissant lors du premier passage rappelant la réglementation et un second contrôle.

Le composteur endommagé

Après 3 ans de bons et loyaux services, le composteur a fait les frais de casseurs. En effet, début décembre il a été démonté et brûlé. Nous le referons début 2019.

Participation aux actions collectives

L'APIE est présente dans de nombreuses grandes instances et comités de pilotage, comités techniques ... :

- Comités de pilotage (CoPil) des sites naturels : Réserve Naturelle Régionale (RNR), Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Révision des PLU sur le volet environnemental
- **SAGE** suivi par Christopher Thornton
Le bureau de la CLE a été réuni 5 fois (février-mars-mai-juin-novembre).
Comptes rendus disponibles auprès de JC Chenu
Des réunions de travail ont été tenues sur le sujet des zones de sauvegarde en eau

Sujets abordés :

Cartographie espaces utiles marais de Virieu

Cartographie des cours d'eau du bassin de la Bourbre

Renaturation de la Bourbre

Zones de sauvegarde pour l'adduction future en eau potable

Révision du SAGE - Etat des lieux - Adaptation au SDAGE 2016-2021

Renouvellement du collège des collectivités territoriales

Avis sur Projets :

Captage de Reculon – Colombier Saugneu

Captage Morellon – Grenay

Ruisseau du Ver – Saint-Chef

Carrière La Gagne- Trept

Carrière Xella- Saint-Savin

- **Pour le SITOM de Bourgoin** suivi par Guy Labor et Laurent Schwartz : Les niveaux de références des concentrations atmosphériques choisies par le bureau d'études ne sont pas satisfaisantes (elles ne correspondent pas à des études épidémiologiques tenant compte à la fois de la concentration et de la durée d'exposition). Le système est à améliorer. On peut constater que les émissions restent globalement stables et ne dépassent pas les valeurs réglementaires. L'avenir et la sortie de l'incinération comme moyen de traitement des déchets est questionné, car c'est déjà maintenant qu'il faut inciter à un changement de politique qui mettra plusieurs années à se mettre en place.
- **Pour les ISDnD Cessieu et Satoles-et-Bonce:** Pas de remarques particulières en ce qui concerne Cessieu, apparemment il n'y a pas eu de réunions en 2018. En ce qui concerne Satolas, l'APIE a assisté à la CSS du 13 juin 2018 au cours de laquelle le projet d'extension de l'ISdND a été présentée. Une enquête publique a été réalisée pour cette extension soumise à autorisation d'exploiter. L'APIE a rédigé et transmis au commissaire enquêteur un courrier d'observations relatif à cette enquête. Deux points importants ont été portés à connaissance: celui de l'intégration paysagère du Dôme sommital et l'aménagement d'un casier destiné à recevoir des déchets d'amiante dont des déchets de rabotage routier. Par ailleurs, suite à ce courrier l'exploitant nous a invité (Mélanie et Guy) le 5 septembre 2018 à visiter le site.
- **Pour la CSS-NI** suivi par Guy Labor et Laurent Schwartz : il s'agit de l'application des PPRT pour les sites de TOTAL, Mercks et PCAS. Pas de remarques particulières par rapport à 2018.
- **En ce qui concerne la CCSPL Eau et assainissement** suivi par Guy Labor : L'APIE avait participé en 2017 au comité de pilotage relatif au renouvellement du gestionnaire de l'alimentation en eau potable et assainissement. Au 1er Avril

2018, la gestion de l'ensemble des réseaux a été confiée à une société publique locale (SPL) déjà existante: la SEMIDAO.

- **En ce qui concerne les boues de STEP** par Guy Labor, on peut constater qu'elles sont actuellement toutes compostées. Nous avons raison de nous opposer au projet d'incinération des boues et de proposer une solution de traitement par voie de méthanisation. Le projet de traitement des boues par voie de méthanisation est en cours de finalisation par le bureau d'études Merlin mandaté par la CAPI. Le Dauphiné libéré avait, rendant compte des décisions de l'assemblée de la CAPI, publié un article faisant état d'un investissement de 15 millions d'euros. L'APIE a fait part de son étonnement sur le montant de l'investissement, ce qui a un peu déstabilisé les participants. L'APIE a demandé d'être informée sur le contenu du projet pour donner son avis (peut-être à travers l'outil METHASCOPE de FNE). Ce qui devrait se faire en Janvier 2019.
- Renaturation de la Bourbre
- Commission environnement Villefontaine, Heyrieux, Vaulx Milieu
- CoPil des mesures compensatoires
- CoPil du schéma directeur vélo CAPI
- Commission Local de l'Eau (CLE)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'eau, l'assainissement et les transports publics
- CoPil d'aménagement de la Voie Verte de la Bourbre
- CoPil et CoTech du Contrat Vert et Bleu



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Siège social :

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38000 Villafontaine
04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



Bilan financier APIE 2018

1 – Bilan vu de l'expert-comptable

Le rapport de l'expert-comptable sera remis et commenté lors de l'Assemblée Générale.

2 – Bilan vu du trésorier

Nous terminons l'année 2018 sur une trésorerie positive de l'ordre 25 000€ (30 000€ si l'on avait touché la 2eme partie de la subvention CAPI mise en paiement le 7 décembre mais pas sur les comptes au 31/12/2018 !!)

Vu du suivi d'activité,

| | Prévisions 2018 | Réalisés 2018 |
|----------------------------|-----------------|--|
| Contrats RNR/ENS/autres | 47 250€ | 52 000 €(dont 12 000 € seront payés en 2019) |
| Conventions | 22 875€ | 2 100 € mais reliquat 2017 de 28 700 € (dont 22 000 € étude affluents) |
| Animations | 10 000€ | 16 000€ |
| Prestations OLV/vélo-école | 4 000€ | 4 000€ |
| Ventes vélos/pièces | 3 850€ | 6 000€ |

Le constat est qu'on est plutôt « pessimiste » dans nos prévisions de contrats et que le réalisé s'avère performant. Côté convention, il y a eu peu de rentrées financières principalement dû à la révision des conventions œdicnème (pas de versement en 2018, mais du coup report important en 2019, avec en sus une augmentation importante du montant -19 000 € par an au lieu de 13 000 €-)

Côté animation, surperformance !! bravo

Côté OLV, les ventes de vélos/pièces montrent que l'atelier tourne à plein régime !!
bravo

Vu du flux de trésorerie

Le reliquat de paiement 2017 a été important, 34 800 €, répartis de la manière suivante :

- 28 700 € coté conventions (dont 22 000 € de l'étude affluent de la Bourbre) Et on vivra la même chose en 2019 !
- 6 100 € coté contrats